



Communiqué de presse

Paris, Hôtel de Roquelaure, le 22 décembre 2022

Annnonce de Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement :

**Les « Territoires Zéro Exclusion Énergétique »
lauréats de l'appel à programmes CEE 2023-2025 du Ministère
de la Transition énergétique**

Porté par le collectif STOP à l'EXCLUSION ENERGETIQUE, le programme innovant de lutte contre la précarité énergétique¹ fondé sur la création de « Territoires Zéro exclusion énergétique » devient officiellement, lauréat du programme Certificat Economie d'Énergie pour les 3 années à venir, à hauteur de 3000 accompagnements de foyers sur 14 territoires, avec un financement de 15 millions d'euros.

« Les bénéfiques du programme en termes d'économies d'énergie, de CO2 évité, d'impact sur la santé, de dignité, de formations des acteurs - ensembliers solidaires, artisans, bénévoles associatifs, jeunes en service civique-, de gains de pouvoir d'achat pour les foyers sont importants » affirme Bernard Saincy, Président de l'association STOP à l'EXCLUSION ENERGETIQUE, **à Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition énergétique, Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement**, lors de l'annonce du soutien du Gouvernement aux nouveaux programmes innovants dans le cadre du dispositif des Certificats d'économies d'énergie.

Les TERRITOIRES ZERO EXCLUSION ENERGETIQUE sont le fruit de la collaboration et de débats d'un collectif multi-acteurs né en 2019 (devenu association il y a 2 ans) qui a conçu le Scénario d'éradication à 2030 de la grande précarité énergétique, le métier des Ensembliers, les Trophées des Solutions, le Fonds pour financer le « Reste à Charge » des travaux pour les foyers les plus précaires, et d'autres projets, toujours avec le soutien de ses membres et de ses partenaires.

« Cette démarche qui s'appuie sur un parcours de rénovation énergétique global, performant et écologique, est l'ossature d'un scénario global d'éradication de la grande précarité énergétique à 2020 dont les territoires Zéro exclusion énergétique seront les démonstrateurs » explique Gilles Berhault, fondateur et délégué général de l'association. **« Sur les quatorze territoires, urbains, de périphérie et ruraux, nous allons mettre en œuvre des alliances locales multi-acteurs, en coordination avec les collectivités locales, et en impliquant les acteurs de l'identification, capables d'initier une relation de confiance. »**

« Ce programme STOP à l'Exclusion Énergétique s'inscrit dans un objectif de sobriété accessible à tous, prolonge Bernard Saincy, en contribuant à lever les obstacles à la rénovation performante de l'habitat des propriétaires occupants en grande précarité énergétique (vivant dans des passoires thermiques au DPE niveau F ou G et au revenu fiscal de référence inférieur à 50 % ANAH des foyers très modestes) grâce à la mise en place d'accompagnements renforcés - technique, administratif, social et financier-, le renforcement des écosystèmes liés à la rénovation performante, la formation et l'outillage des différents acteurs. »

¹ Axe 1 de l'appel à manifestation d'intérêt du ministère : « Outils innovants de lutte contre la précarité énergétique. »



Le programme en 10 chiffres :

- **3 000 foyers bénéficiaires** d'un accompagnement « renforcé » de bout en bout dans leurs travaux de rénovation
- **2,142 GWh cumac** (économisés)
- **14 collectifs d'acteurs accompagnés** dans la mise en place d'un Territoire Zéro Exclusion Énergétique
- **14 Ensembliers Territoriaux** formés pour animer les territoires
- **132 Ensembliers Solidaires** formés pour accompagner socialement, économiquement et techniquement chaque foyer en grande précarité énergétique. C'est un nouveau métier, déjà expérimenté par des opérateurs depuis 18 mois.
- **298 artisans**
- **331 bénévoles sensibilisés** à l'identification des foyers en grande précarité énergétique et à la rénovation performante
- **2016 jeunes** en mission de **8 mois** à mi-temps formés et encadrés pour l'identification et l'orientation des foyers
- **Une méthodologie « parcours de rénovation » en 5 étapes** : identifier et créer la relation de confiance, concevoir et organiser avec la famille, financer y compris le reste à charge, suivre la famille après travaux, y compris pour les finitions. L'ensemblier solidaire en est le chef d'orchestre.

Ce programme s'articule avec les politiques publiques mises en œuvre, en particulier FranceRénov' en préfigurant notamment le dispositif « MonAccompagnateurRénov' renforcé » et s'inscrit en cohérence et complémentarité avec les programmes et dispositifs territoriaux existants.

Au niveau territoires : **Paris, Marseille, Le Havre, Grenoble, Tourcoing, le département de la Mayenne, l'île de la réunion...** ont déjà marqué leur intérêt pour la démarche Territoires Zéro Exclusion Énergétique. Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé début 2023.

Contact : Gilles Berhault, Délégué Général, gilles.berhault@gmail.com 0613604944
Carole Schaal, Communication et Mobilisation, carole.schaal@orange.fr 0670010987
Pauline Roland, Partenariats stopexclusionenergetique.asso@outlook.fr

Le résumé du programme est disponible sur le site LAB du collectif : <https://www.lab-stopexclusionenergetique.org/projets/territoires-zero-exclusion-energetique/>

STOP à l'Exclusion Énergétique est une association qui lutte contre la grande précarité énergétique, née d'un travail collectif de la Fondation des Transitions en 2019. Face à la réalité des oubliés de la transition énergétique, elle œuvre, du petit pas aux grandes échelles, à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres. Son programme d'actions inclut le Scénario 2030 d'éradication de la grande précarité énergétique, le métier des Ensembliers, les formations et outils, les Trophées des Solutions, le Fonds de dotation vital pour financer le « Reste à Charge » des travaux pour les foyers les plus précaires, les débats contributifs, les Jeunes et services civiques contre l'exclusion énergétique ... D'autres projets verront le jour en 2023 dont la Fresque de la Précarité Énergétique, toujours grâce aux membres et partenaires.